



Parcours de formation à la catégorie B du permis de conduire

- ▶ Évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.
- ▶ Formation à l'examen théorique général (ETG). Les cours sont animés par un enseignant diplômé titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, en séquences de 30 minutes ou 1 heure, sur inscription préalable auprès du bureau, aux horaires d'ouverture. Cette formation porte sur différents thèmes :

- La législation (signalisation, vitesse, arrêts et stationnements, ...)
- Le conducteur (perception, déficiences du conducteur, comportements à risques...)
- La route (visibilité, adhérence, conditions dégradées, ...)
- Les autres usagers (vulnérables, 2 roues, véhicules prioritaires, ...)
- Réglementation (permis à points, infractions et sanctions, ...)
- Premiers secours (comportement en cas d'accidents, règles, ...)
- Précautions (prendre et quitter son véhicule, position de conduite, ...)
- Mécanique (entretien, commandes accessoires et témoins, pneumatiques, ...)
- Équipements de sécurité (installation enfants, sécurité active/passive, ...)
- Respect de l'environnement

- ▶ Formation pratique, après la phase théorique. Vous serez amené à circuler :

- En ville
- En rase campagne
- Sur autoroute
- Différentes situations météorologiques (si le cas se présente).

De l'écoute pédagogique vous sera proposée. Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

Les cours pratiques sont planifiés sur rendez-vous auprès du bureau, aux horaires d'ouverture.